

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 26 septembre 2011

Commission « développement économique et urbanisme »

Séance du 6 septembre 2011

## 36 Cession gratuite par Oise Habitat des abords de l'opération sise rue des Champs et rue des Hironvales

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, MM. KCHOK, ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, Mme PORAS, M. ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, OYONO, MM BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, PAMART, Mmes M'BAYE-DIAO, BARBETTE, M. MACHU, Mmes FEVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, Mme LEFEVRE, M. NACHITE, Mme RIFFAULT

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme CAPON

Pouvoir à :

M. VILLEMMAIN

Mme KEZZOUL

Pouvoir à :

M. ABBA-SIDICK

Mme PAMART

Pouvoir à :

M. SZPIRKO

Mme KOUACHI-MAHSAS

Pouvoir à :

M. RIFI-SAIDI

M. CHEURFA

Pouvoir à :

M. NACHITE

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

39

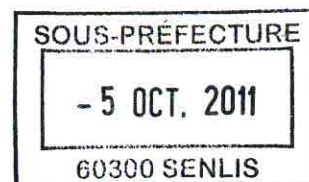
39

38

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Jean-Paul LEGRAND, maire-adjoint, expose :

Oise Habitat a achevé ses travaux de construction et de viabilisation de l'opération sise rue des Champs et rue des Hironvales. A cette occasion, Oise Habitat propose à la ville, conformément aux termes de la convention du 4 juin 2007, de procéder au transfert gratuit dans le patrimoine communal des parcelles cadastrées sur Creil section BD n°720 (972 m<sup>2</sup>), 723 (16 m<sup>2</sup>) et 725 (22 m<sup>2</sup>) pour une contenance totale de 1.010 m<sup>2</sup>.



C'est maintenant !  
www.mairie-creil.fr

LA VILLE  
**CREIL**  
OISEPICARDIE

# maintenant !

Ces parcelles, en nature de voirie et d'espace vert, sont cédées à la commune en vu de leur classement dans le domaine public communal.

Par courrier en date du 2 août 2011, pour la perception des salaires du conservateur des hypothèques, France Domaine a fixé la valeur de ces parcelles à 150 euros. Afin de mener à bien ce projet, il vous est demandé d'accepter cette acquisition à titre gratuit et d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte notarié correspondant.

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu l'avis favorable de la commission « développement économique et urbanisme », en date du 6 septembre 2011,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 38

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

**Article 1er :** d'accepter l'acquisition par la commune, à titre gratuit, des parcelles cadastrées sur Creil section BD n°720, 723 et 725 pour une contenance totale de 1.010 m<sup>2</sup>

**Article 2 :** d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte notarié à intervenir par devant l'Office Notarial de Creil, ainsi que tout document nécessaire pour mener à bien cette opération.

**Article 3 :** d'imputer la dépense correspondante sur les crédits inscrits à cet effet au Budget de la Ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 04 OCT. 2011

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : 05 OCT. 2011

Jean-Claude VILLEMMAIN

Certifié exécutoire le présent document  
Creil, le 05.10.11. Signature Le Maire.

Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Philippe Ratuy

Maire de Creil  
Conseiller général de l'Oise



C'est maintenant !  
www.mairie-creil.fr

LA VILLE  
CREIL  
OISE-PICARDIE

CABINET DE GEOMETRE-EXPERT

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISE

Titulaire :  
Mail :

Section : BD  
Qualité du plan :  
Echelle d'origine : 1/1000  
Echelle d'édition : 1/1000  
Date de l'édition : 23/08/2010  
Support numérique :

Numéro d'ordre du document d'arpentage : 1462 W  
Numéro d'ordre du registre de constatation des droits :

Cachet du service d'origine :  
Senlis le 22/11/11

Inspection des Impôts  
Inspectrice des Impôts

CERTIFICATION  
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)  
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

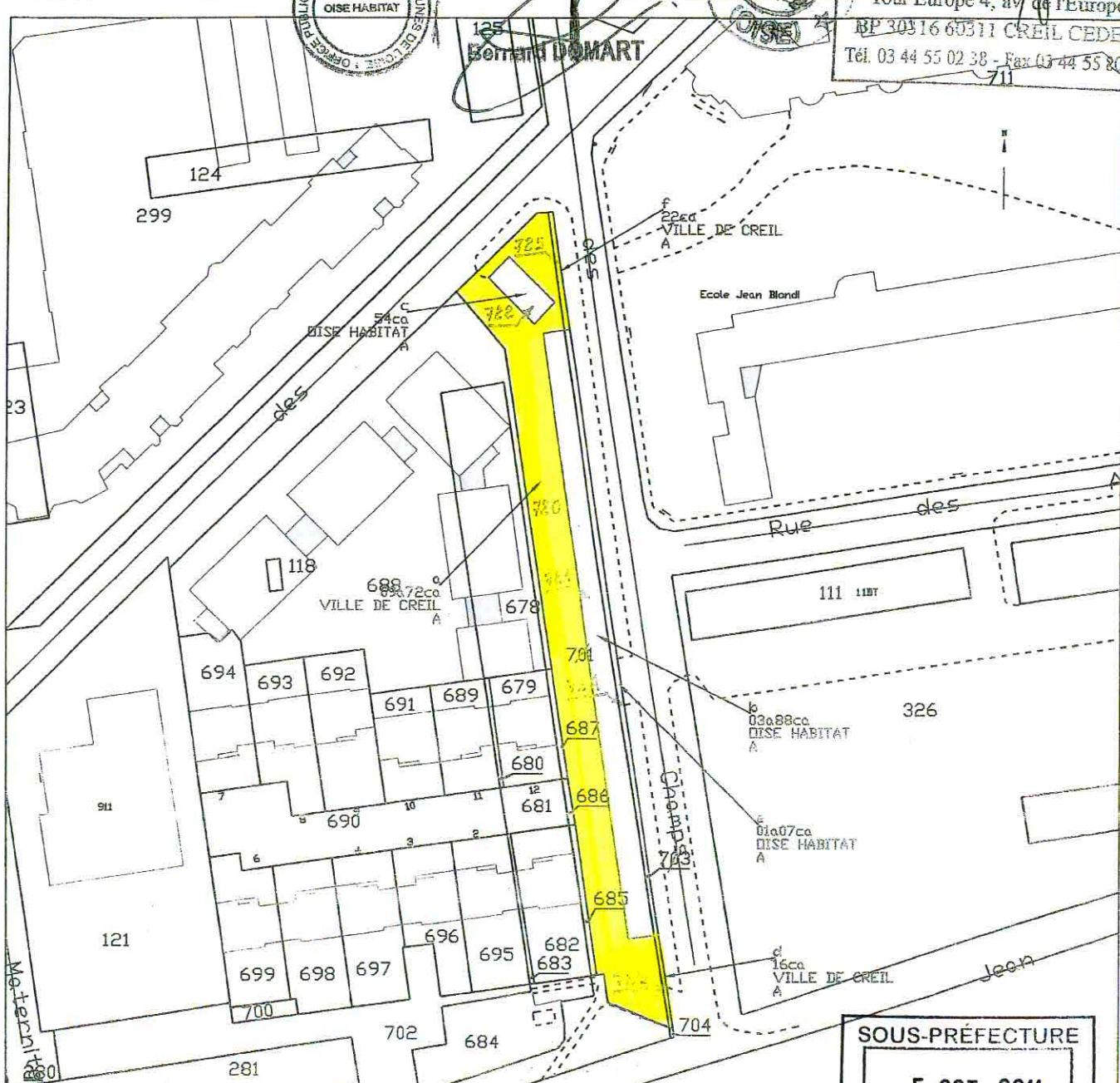
- A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
  - B - En conformité d'un piquetage : \_\_\_\_\_ effectué sur le terrain ;
  - C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le 23 08 2010 par M AEBY MOIZARD et Associé géomètre à CREIL.
- Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463  
A Creil, le 08/09/2010

Document d'arpentage dressé par M. MOIZARD Raphaël  
à : CREIL CEDEX  
Date : 23/08/2010  
Signature :

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans les cas où les propriétaires ont eux-mêmes effectué eux-mêmes le piquetage.  
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien agréé).  
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avocat représentant un ou des propriétaires, Directeur général...)



AEBY MOIZARD ASSOCIES  
Géomètres Experts  
Tour Europe 4, av de l'Europe  
BP 30316 60311 CREIL CEDEX  
Tél. 03 44 55 02 38 - Fax 03 44 55 80 28



SOUS-PRÉFECTURE  
- 5 OCT. 2011  
60300 SENLIS

